CONTROLE VISUEL DES EXTINCTEURS

Vérification visuelle :

Pour s'assurer que tous les appareils sont à leurs places prévue, parfaitement accessibles.

Pour rappel:

- Les extincteurs à eau pulvérisée avec additif se trouvent dans les bureaux, couloirs, etc. à raison d'un tous les 15 mètres environ.
- Les extincteurs à CO2 se trouvent à moins de 5 mètres près d'un risque spécifique : armoire électrique, cuisine, etc. <u>SANS RISQUE DE BRAISES</u>
- Les extincteurs à poudre se trouvent principalement dans les installations techniques ne présentant pas de risque de dégradation de matériel (ex : dans les chaufferies, à l'extérieur,etc.)

Bon état « extérieur »:

Extincteur CO2:

- Vérifier la présence de la goupille (A), du tromblon (B) et du plomb (C).
- Vérifier le serrage du tromblon (B) et que celui-ci ne soit pas fêlé
- Vérifier les éventuelles traces de rouille, chocs ou corrosion (D)

Extincteur eau pulvérisée EPA:

- Vérifier la présence de la goupille (A) et du plomb (C).
- Vérifier a présence de la douchette (B)
- Contrôler visuellement que le tuyau (D) n'ait pas de fuites ou de petites perforations
- Vérifier les éventuelles traces de rouille, chocs ou corrosion (E)

Extincteur à poudre :

- Vérifier **la présence de la** goupille (**A**) **et du** plomb (**C**).
- Vérifier a présence de la douchette (B)
- Contrôler visuellement que le tuyau (D) n'ait pas de fuites ou de petites perforations
- Vérifier les éventuelles traces de rouille, chocs ou corrosion (E)





